

Extrait du RECOCASH - Acteur majeur de la gestion de Créances en France

<http://www.recocash.eu/Recouvrement-de-creances,8.html>

Recouvrement de créances commerciales

- Services - Recouvrement de créances commerciales -



Date de mise en ligne : mardi 16 juin 2009



RECOCASH - Acteur majeur de la gestion de Créances en France

Vous souhaitez accélérer votre recouvrement, récupérer votre trésorerie, vous recentrer sur votre coeur de métier. Quels qu'en soient le montant, l'origine, le secteur, le volume, Recocash prend en charge toutes vos créances commerciales, s'adapte à votre stratégie de vente et met à votre disposition une expertise de 40 ans.

Méthode

Après analyse de votre portefeuille d'impayés, nous étudions et vous proposons un scénario de recouvrement personnalisé en fonction de vos impératifs : vos modes de vente, vos relations clients, vos volumes et vos montants de créances, la typologie de vos débiteurs, etc.

Mise sous surveillance

Dès que vous nous remettez un dossier, nous plaçons votre débiteur sous surveillance : nous sommes automatiquement avisés des annonces légales qui le concernent. Cette action nous permet, le cas échéant, de déclarer votre créance dans les meilleurs délais et ainsi d'optimiser les chances de récupération.

De l'amiable

Notre service fait suite aux actions de relance que vous avez conduites auprès de vos débiteurs. Il est inscrit dans la continuité de vos relations commerciales. Toute action amiable menée par Recocash prend en compte le fait que votre débiteur est avant tout votre client, qu'il convient de maintenir de bonnes relations avec lui, que le paiement de ses factures lui permet de faire de nouveau appel à vos services. Nous allons donc privilégier les actions amiables, pour amener votre débiteur à vous donner une priorité de règlement par rapport à ses autres créanciers. Nos chargés de recouvrement définissent avec lui les modalités pratiques de paiement.

au judiciaire

Dans le cas où les actions amiables ont échoué, le dossier est confié au département juridique. Ce dernier, après analyse du dossier, choisira la procédure judiciaire la mieux adaptée, avec l'objectif d'obtenir rapidement un titre exécutoire. Nous pilotons un réseau de correspondants judiciaires (avocats, huissiers) qui, sous notre contrôle, appliquera strictement les règles que nous avons définies, dans une durée impartie. Les conventions d'honoraires négociées avec nos correspondants garantissent une maîtrise des coûts. Si un débiteur est récalcitrant ou organise son insolvabilité, il est assigné en redressement judiciaire. Cette ultime action génère fréquemment le paiement du solde car le débiteur souhaite éviter une procédure collective.

Post-scriptum :

AVANTAGES

" Notre rémunération dépend de nos résultats.

" Vous bénéficiez d'un réseau d'huissiers et d'avocats sur tout le territoire français et de correspondants à l'international.

" Votre image de marque est sauvegardée et renforcée.